

ARRETE MUNICIPAL

DIRECTION : DGA Ressources
SERVICE : Direction des Ressources Humaines

DRH N° 2026 - 717
Date : **27 AVR. 2026**
Mis en ligne le : **28 AVR. 2026**

Objet : Arrêté de désignation des représentants de la commune à la Commission Consultative Paritaire catégorie C
N° Acte : 5 - 3

Le Maire de la commune de Vitrolles,
Vu le Code Général des Collectivités
Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment son titre VII du livre II
Vu les élections professionnelles du 8 décembre 2022
Considérant qu'il y a lieu de désigner les représentants de la commune pour siéger à la Commission Consultative Paritaire catégorie C

ARRETE

Article 1 :

L'objet du présent arrêté est de désigner les représentants de la commune à siéger à la Commission Consultative Paritaire catégorie C. Ainsi sont nommés :

CCP C :

5 titulaires : Daniel AMAR – Malik MERSALI – Michel PIQUET – Martine MIGLIOR – Anissa MERAKCHI

5 suppléants : Nadine CUILIERE - Séverine CHABROL – Dominique SOW – Lalia ATTAF – Lionel GUARDADO

Article 2 :

Le présent arrêté entre en vigueur dès sa signature et les formalités de l'article L 2131-1 du CGCT accomplies.

Article 3 :

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à partir de sa publication.

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire,
Loïc GACHON



The stamp is circular with the text 'MAIRIE DE VITROLLES' around the perimeter and a central emblem. A large, stylized blue ink signature is written over the stamp.